

LA MAS D'INFOS

Journal n°20

Février 2024

SOMMAIRE

P1-P3 La fête du 15 décembre

P4: Noël et le 1er de l'an à la MAS

P5: Les illuminations de Noël

P6 : Informations à venir

P7: Dans le prochain numéro

Annexe

À LA UNE : LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Le 15 décembre, nous avons tous mangé en salle polyvalente : résidents, professionnels et direction. Au menu, il y avait du pâté de lapin puis du civet de biche avec des frites maisons, fromage et dessert. L'après-midi, nous avons tous dansé avec l'orchestre « Glitter orchestra ». Pour ma part, j'ai beaucoup aimé la musique et le repas. C'était très bien! Une superbe fête !

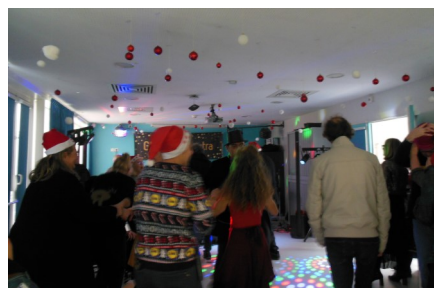
Texte réalisé et tapé par A.C



Le groupe « Glitter Orchestra a su animer la fête pour le plus grand plaisir des résidents qui ont dansé toute l'après-midi.



Les professionnels avaient mis leurs pulls de Noël



Fête institutionnelle

Le vendredi 15 décembre 2023, c'était la fête institutionnelle à la MAS. Pour cette occasion, des décorations de Noël ont été préparées par les résidents afin de décorer la salle polyvalente et l'accueil.

Les socio esthéticiennes étaient présentes vendredi matin pour nous faire une petite beauté spécialement pour la fête.

Nous avons préparé la salle car le midi nous avons tous mangé ensemble, et ça c'était vraiment bien, ça faisait longtemps.. C'était agréable de tous se retrouver !

Le repas a été réalisé par les cuisines : « j'ai trouvé ça très bon » (M.R)

« C'était raffiné » (D.M)

Le groupe « Glitter Orchestra » qui est déjà venu lors des 10 ans de la MAS était parmi nous et a fait un concert tout l'après-midi. C'était top !

« La chanteuse a une belle voix, c'était vraiment très bien » (P.H)

Nous avons fait une après-midi dansante. Nous avons dansé avec les professionnels. C'était une ambiance chaleureuse.

Tout le monde s'était apprêté pour l'occasion et les professionnels avaient tous un accessoire de Noël (pull, serre tête, bonnets...)

« C'était bien » (P.DM), « j'ai passé une bonne journée » (M.G)

A la fin nous avons pu prendre une tisane au bar.

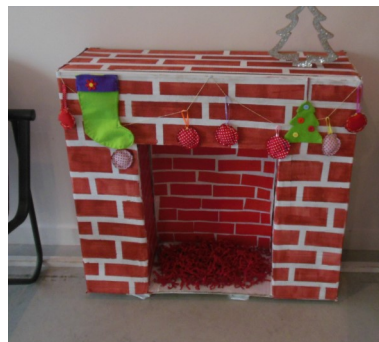
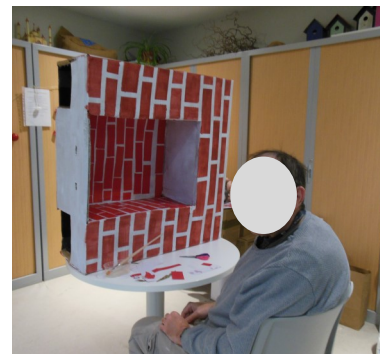
Texte réalisé par M.R



Suite de la Fête !

Pour décorer l'établissement, nous avons fait des sapins en tissu à l'atelier de fil en aiguille. On a fabriqué une cheminée en carton à l'atelier fabrique que nous avons mis à l'accueil. On a réalisé des moulagés en forme d'étoile à l'atelier modelage que nous avons décoré et vernis. On a décoré les sapins de Noël à l'accueil, au bar et sur les unités.

Texte rédigé par M.R



Noël et le 1^{er} de l'an

Le 25 Décembre, certains résidants ont invité, à déjeuner, des membres de leur famille, ils ont pu manger tous ensemble en salle polyvalente. Au moment du café, nous avons fait des jeux collectifs, qui nous ont permis de patienter avant l'ouverture des cadeaux.

L'après-midi, nous avons participé à un karaoké durant lequel les familles ont pu se joindre à nous. « *Nous avons passé de bonnes fêtes, on s'est bien amusé. On a bien mangé, c'était bon, on a eu de beaux cadeaux.* »

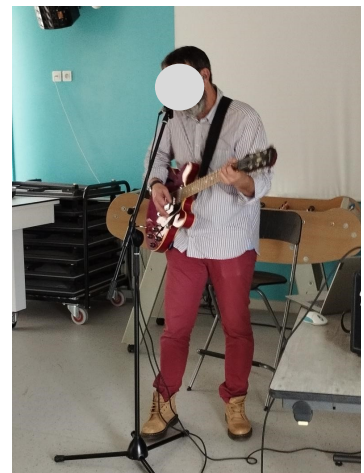
Texte réalisé par My.Le



Bonne année 2024



Pour la nouvelle année, des familles sont également venues manger à la MAS. L'après-midi, un professionnel de la MAS a joué de la guitare et a chanté des chansons que nous avons pu fredonner tous ensemble.

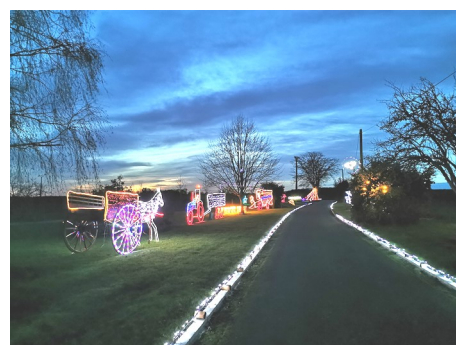


Les illuminations de Noël

Durant le mois de Décembre, nous avons fait plusieurs sorties pour découvrir les marchés de Noël. Nous sommes allés voir les illuminations de Noël à Romilly du Perche, un particulier a décoré toute sa cour avec des guirlandes lumineuses. Nous sommes aussi allés voir les illuminations à Vendôme ainsi qu'au château de Chambord, où nous avons pu visiter le rez-de chaussé du château.

Texte réalisé par A.C

Illuminations à Romilly



Marché de Noël à Vendôme



Illuminations à Chambord



Informations

Les dates à retenir

- ⇒ **Le carnaval à la MAS** : Le mercredi 28 février 2024
- ⇒ **La KERMAS** : Le 11 septembre 2024



Nouveaux ateliers pour 2024 auxquels vous pouvez encore vous inscrire



Projet écritore : Animé par Thomas et le Pôle d'Activités de Jour (P.A.J), le mercredi tous les 15 jours à 15h45 au Bar.

Venez comme bon vous semble ! Si vous êtes intéressés, merci de vous rapprocher de Thomas, Nadine, Zoé ou Mathilde.



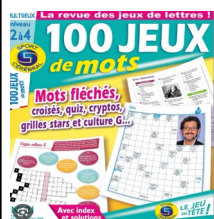
Atelier cuisine : Animé par Camille G. et le Pôle d'Activités de Jour, le jeudi matin pendant les vacances scolaire au Centre Social de Vendôme.

Venez comme bon vous semble ! Si vous êtes intéressés, merci de vous rapprocher de Camille, Nadine, Zoé ou Mathilde.



Atelier pâtisserie : Animé par Camille et le Pôle d'Activités de Jour, le vendredi matin pendant les vacances scolaires au Centre Social de Vendôme.

Venez comme bon vous semble ! Si vous êtes intéressés, merci de vous rapprocher de Camille, Nadine, Zoé ou Mathilde.



Les jeux de mots : Atelier proposé par le PAJ, dans le cadre du projet jeux de société, tous les derniers vendredis de chaque mois à 15h30 au Bar.

Venez comme bon vous semble ! Si vous êtes intéressés, merci de vous rapprocher de Nadine, Zoé ou Mathilde.

Le saviez-vous ?

- Une Formation sur l'utilisation des chariots de tri sera effectuée sur toutes les unités de vie et sera proposée à l'ensemble des résidents. Elle sera effectuée par Valérie et le P.A.J.

Unité A : le 14 Février

Unité B : le 31 Janvier

Unité C : le 20 Mars



Dans le prochain numéro

A LA UNE : LE CARNAVAL DE LA MAS



Pâques









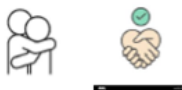





Des articles libres écrit par les résidants

A vos plumes !



! INFORMATIONS ! INFORMATIONS ! INFORMATIONS !

La charte des droits et libertés des résidents de la MAS est terminée !

<p>N°1 : PRINCIPE DE NON-DISCRIMINATION</p> <p>LES INSULTES C'EST DISCRIMINANT ! ÊTRE UN OVNI MAIS ÊTRE NORMAL / ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ENTRE TOUS / ON DOIT RESPECTER L'ORIGINE SOCIALE, CULTURELLE, LA RELIGION, LE HANDICAP, LE GENRE</p> 	<p>N°2 : DROIT À UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ</p> <p>CHACUN A DROIT À UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ FACE À SON PARCOURS, SON HISTOIRE DE VIE / INVENTION DES NEUROLEPTIQUES : PERMET DE MIEUX VIVRE AVEC LA MALADIE, DE VIVRE PLUS LONGTEMPS / UN BON TRAITEMENT, UN BON LIEU DE VIE, BIEN MANGER, BIEN DORMIR, S'OCCUPER L'ESPRIT. UNE FOIS QUE L'ON A TOUT ÇA, ON EST HEUREUX / FAIRE ATTENTION À NOTRE SANTÉ, NE PAS DÉVOILER NOTRE MAUVAISE ÉDUCATION, NOTRE MALADIE</p> 	<p>N°3 : DROIT À L'INFORMATION</p> <p>LES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX ET LE JOURNAL TÉLÉVISÉ NOUS PERMETTENT D'ÊTRE INFORMÉS / IL Y A L'INFORMATION ET L'INTERPRÉTATION / IL Y A TOUJOURS UN PEU DE COMMENTAIRE DANS L'INFORMATION, IL NE FAUT PAS CONFONDRER LES DEUX : VÉRIFIER QUE CHACUN AIT BIEN COMPRIS / LE LIVRET D'ACCUEIL DES RÉSIDANTS EST UNE SOURCE D'INFORMATIONS / À L'ACCUEIL, LE TRAVAIL DES CVS EST AFFICHÉ, TOUS LES SUJETS QUI ONT ÉTÉ TRAITÉS, C'EST UNE SOMME D'INFORMATIONS QUI EST ÉNORME</p> 	<p>N°4 : PRINCIPE DU LIBRE CHOIX, DU CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ ET DE LA PARTICIPATION</p> <p>C'EST ÊTRE INFORMÉS DES RÈGLES DE VIE EN COLLECTIVITÉ / UNE FORME DE LIBERTÉ D'EXPRESSION, DE MES DROITS, DE CE QUE J'AI DROIT DE FAIRE, TOUS LES PATIENTS ONT FAIT UNE SYNTHÈSE, MAIS CHACUN EST DIFFÉRENT</p> 
<p>N°5 : LE DROIT À LA RENONCIATION</p> <p>PSYCHIATRY IS MONEY / CE QUI ME LIE AUX PRESTATIONS DE LA MAS : LE PAL, LA PATHOLOGIE, LE RESPECT, LA CHARTRE</p> 	<p>N°6 : LE DROIT AU RESPECT DES LIENS FAMILIAUX</p> <p>SI MA FAMILLE VIENT ME VOIR, ELLE PEUT VENIR N'IMPORTE QUAND, JE PEUX PARTIR EN 20 MINUTES / INFORMER LA FAMILLE DE CE QUI SE PASSE À LA MAS</p> 	<p>N°7 : LE DROIT À LA PROTECTION</p> <p>UNE CERTAINE SÉCURITÉ, LA CONFIANCE EN SOI, LA CONFIANCE AUX AUTRES / C'EST ICI, LA MAS, C'EST TOUT. J'Y VIS TOUS LES JOURS</p> 	<p>N°8 : LE DROIT À L'AUTONOMIE</p> <p>LE PLAISIR DE SE PROMENER DANS LE CENTRE-VILLE, FAIRE DES ACHATS / JE VAIS DEMANDER À MA RÉFÉRENTE, C'EST UN PEU ELLE QUI FAIT QUE L'ESSAIE DE PRENDRE PLUS DE DÉCISIONS</p> 
<p>N°9 : PRINCIPE DE PRÉVENTION ET DE SOUTIEN</p> <p>QUAND ON ABORDE UN DANGER ET QUE L'ON EST PRÉVENU, ON S'ENTRAIDE / LE SOUTIEN, C'EST D'ABORD LA TENDRESSE</p> 	<p>N°10 : DROIT À L'EXERCICE DES DROITS CIVIQUES</p> <p>DROIT AUX ASSÉDÉS, À L'AAH, À LA RETRAITE, RSA, LE DIVORCE / L'AUTONOMIE PERMET DE RENCONTRER DES GENS DE L'EXTÉRIEUR</p> 	<p>N°11 : DROIT À LA PRATIQUE RELIGIEUSE</p> <p>QUAND ON MET LA MESSE EN SALLE POLYVALENTE, QU'ON FERME LES RIDEAUX, ON DIRAIT UNE CHAPELLE / ON NE PEUT PAS ALLER CONTRE LES CROYANCES DE CHACUN</p> 	<p>N°12 : RESPECT DE LA DIGNITÉ ET DE L'INTIMITÉ</p> <p>ÊTRE FIER DE CE QUE L'ON FAIT, PAR EXEMPLE DANS LES ATELIERS / C'EST AVOIR UNE CHAMBRE INDIVIDUELLE QUI PEUT AUSSI SE FERMER À CLÉ / C'EST SE FAIRE PROPRE ET GARDER SES SECRETS</p> 

Le projet CAFE DROITS a commencé ! Un jeudi par mois venez discuter de la charte des droits et libertés de la personne accueillie au BAR ROCK !

Assurance

Utilité

Transport

Organisation

Natation

Ordre

Mémoire

Individuel

Entre-aide

Idées

Noël

Facteur

Observation

Revue

Mardi

Acteur

Travail

Instruction

Œil > avoir l'œil / **O**ser

Nouvelles

! INFORMATIONS ! INFORMATIONS ! INFORMATIONS !

Le VENDREDI 8 DECEMBRE 2023 > il y a eu le Conseil de la Vie Sociale ! Des réponses à vos questions ont été apportées ! Demandez de l'aide pour les lire dès la sortie du compte-rendu.

Pour rappel

Vos représentants titulaires sont : MR, PJV

Vos représentants suppléants sont : PDM , PR

Le compte-rendu du Conseil de la Vie Sociale du mois de septembre est affiché à l'accueil.
N'hésitez pas à le lire.

